

# JOURNAL DES JOURNÉES

## *DÉBAT SUR LA PASSE*

### I

#### N° 56 à 62

N° 56 (12 novembre 2009)

### *LA QUESTION DE LA PASSE*

#### *DANS L'APRÈS-COUP DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE*

**par Sophie Gayard**

Depuis samedi soir, à la mi-temps des formidables Journées qui viennent de se produire, j'ai à faire avec moi-même à un petit quelque chose qui ne va pas. Depuis samedi soir, c'est-à-dire depuis l'Assemblée générale de l'École. Une discussion a commencé à y avoir lieu concernant la passe, après que Gil Caroz, fort judicieusement, n'a pas laissé passer la remarque de Bernard Seynhaeve sur – le peu serait encore trop dire – l'absence de nomination d'AE depuis plus d'un an. Je n'ai pas pris la parole alors que je n'étais pas tout à fait d'accord avec une partie de ce que j'ai entendu. Voilà ce qui fait mon mécontentement d'avec moi-même.

J'ai fait la passe, il n'y a pas si longtemps, et je n'ai pas été nommée AE. C'est un contexte qui ne rend pas très facile la prise de parole sur ce sujet ! Toute critique pourrait être mise au compte de ce qui serait éventuellement mon dépit. Tout désaccord risquerait d'être entendu comme plainte, voire revendication. Et si je m'en défendais un peu trop, dénégation ne manquerait-on sans doute pas de me rétorquer !

Si, bien sûr, j'ai à tirer pour moi-même, et sans que cela intéresse quiconque, les conséquences de cette aventure dans mon rapport à mon analyse et à la cause analytique en général, en revanche, peut-être puis-je aussi tirer quelques enseignements plus généraux de cette formidable expérience – dont j'estime que nous devrions plus dire quelle chance elle représente pour chacun d'entre nous, que nous nous y engageons ou non, et quel qu'en soit le résultat.

Je suis frappée que, quand nous parlons de la passe, nous parlons essentiellement des AE, et plus particulièrement l'autre soir, de leur devenir. Cela a sa logique bien sûr et aussi sa pertinence. Mais, dans le moment actuel, pour reconsidérer la question de la passe dans son ensemble, ne conviendrait-il pas de prendre les choses par un autre bout ? C'est la place de la passe dans l'École qui est en jeu, au-delà des discours convenus sur cette question. J'y vois une homologie avec la bataille concernant la place de la psychanalyse dans le monde. C'est une bataille de chaque instant, toujours

sur le bord d'être perdue peut-être, impossible sans doute, sans victoire à la clef, toujours à recommencer. Comment nous occupons-nous de la passe dans l'École ? Nous en occupons-nous vraiment bien ? Comment pouvons-nous mieux nous en occuper ?

Certes, nous pouvons nous désoler que la boîte aux lettres du secrétariat de la passe soit vide (l'est-elle d'ailleurs tant que ça ?), mais disant cela, ne méconnaît-on pas qu'on est en train, je ne sais pas comment le dire mieux, de "mettre la faute du côté de l'autre" ? C'est cela qui a résonné si désagréablement à mes oreilles samedi soir. Car le dispositif implique chacun dans l'École. Que disent les passeurs ? Que disent les analystes qui les nomment ? Que disent les passants qui ne sont pas nommés ? Que disent les analysants qui hésitent à s'y présenter ? Un certain recueil de ces multiples expériences, malgré le un par un qui singularise chacune, ne pourrait-il pas éclairer aussi la réflexion qui s'impose ? Car la passe n'existe pas sans eux tous. La pointe de l'affaire, son enjeu, certes c'est l'AE. C'est de lui que nous attendons des éclaircissements sur le passage du psychanalyste au psychanalyste, sur le mystère du désir de l'analyste, sur ce qui peut s'analyser de l'expérience même de l'École. Mais pour qu'AE il y ait, au moins un de temps en temps, il faut beaucoup de un par un qui, chacun de sa place, contribue à maintenir vivant ce dispositif en s'en sentant concerné. C'est donc le rapport de chacun, un par un, à la passe, qui est en jeu, mais dans la mesure où chacun consent à en tirer des conséquences en acte sur la politique même de l'École qui en abrite la procédure.

#### **N° 57 (14 novembre 2009)**

##### **Anne Marie Le Mercier : *CE QUI NE PASSE PAS***

Réveillée par le début des journées j'ai failli m'endormir à l'AG... Je suis partie alors que le décompte des comptes poursuivait son travail d'effacement de la question qui s'était à peine ouverte. J'ai eu tort d'être fatiguée, ou du moins de ne pas saisir ce symptôme pour en faire un instant de réveil. Sans doute n'est-ce pas pour rien, et il me faut bien tenter enfin d'interroger ce qui m'a fait sortir...

C'est au fond assez simple : la passe m'a plutôt fait taire, alors même que j'ai tenté de m'y expliquer comment j'étais sortie d'un fort penchant à être tue par l'Autre, un Autre que je voulais sans cesse réveiller et séduire en lui causant. Comment est-ce possible ? Sans doute me sera-t-il répondu que si elle a eu un tel effet, c'est que je me suis trompée en m'y présentant et qu'il fallait bien plutôt poursuivre l'analyse... Je ne crois pas qu'il faille pour autant faire l'économie d'un autre repérage possible.

Je suis allée à la passe sur un « fiat ! » soit une confiance dans la procédure et dans l'École, soit aussi bien la hâte d'un enthousiasme qui soutenait le pari... Il y avait l'idée de transmettre une fin d'analyse en pariant sur la possibilité de faire entendre le singulier de la chose. Ce ne fut pas ce qui fut entendu. Malentendu donc. J'en prends ma part de responsabilité au sens où je n'ai sans doute pas su faire passer la chose.

Mais après tout il n'y a pas de quoi en faire une inhibition ! Or je ne suis pas allée plus loin.

Pourquoi ?

Le secrétariat de la passe m'a transmis une réponse du cartel : *Le long parcours analytique de la passante a été retracé de manière convaincante par les deux passeurs, mettant en évidence tous les bénéfices de la cure. L'engagement d'AM L M dans la pratique analytique comme le souci professionnel qui l'anime dans son désir de transmission s'articulent logiquement sur une expérience subjective approfondie. Reste un point non élucidé concernant la fin de l'analyse, insaisissable à l'audition des passeurs, qui n'a pas permis la nomination.*

Une expression ne passe pas : « le souci professionnel qui l'anime dans son désir de transmission »... Ceci est aux antipodes du désir de transmission qui pousse à la passe... J'ai supposé qu'allusion était faite là à mes engagements dans le CPCT de Rennes et au CEREDA... mais est-ce si sûr puisqu'il est parlé de souci professionnel et pas même de psychanalyse appliquée ? !

Rencontrant un membre du cartel entre deux portes après une matinée de la passe, je lui indique que la réponse me transmettait que mon analyse n'était pas finie... « Ah mais si, elle est finie votre analyse, ce n'est pas le problème »... Eh bien, je n'ai pas pu donner suite, à quoi bon remettre ça ? ! J'ai trouvé trop difficile de faire de nouveau une démarche ! ça n'a pas fait ouverture, je suis donc restée avec ces quelques lignes...

J'en ai bien sûr parlé avec mon analyste qui m'a dit que sans doute je n'étais pas parvenue à faire entendre quelque chose et que rédiger des réponses est très difficile pour le cartel.

Le cartel a fait son travail, il a entendu les passeurs, analysé la passe et tranché : il n'y a pas de nomination.

Mais qu'est-ce qui fait que quelque chose s'arrête ensuite pour la passante ?

Je me suis dit que l'Ecole trouvera des AE, que c'est cela qui compte pour elle et pour la psychanalyse, et que cela ne passera pas par mon témoignage, c'est ainsi, soit ! L'expérience a tout de même eu son intérêt, j'y ai rencontré une surprise que je n'oublierai pas. Je peux dire aussi que j'ai rencontré des passeurs très attentifs. Reste à ma charge la nécessité de repérer ce qui n'a pu se faire entendre. La reprise d'analyse après la passe ne va pas de soi car la passe produit une séparation d'avec ce qui s'est déployé dans l'analyse. Remettre la chose sur le métier ne peut se faire qu'à nouveau frais, sur une autre base. C'est, entre autres, une question de temps logique.

Ce qui est difficile, c'est qu'après cela le lien à l'Ecole n'est pas relancé... L'Ecole veut des AE, pour cela il faut que des passants se décident à lui demander de faire la passe, que les passeurs les entendent et que les cartels travaillent sur les transmissions. Mais au-delà du travail effectué par le cartel de la passe, comment l'Ecole prend-elle en compte la libido qui s'est mobilisée chez les passants et l'expérience qui s'est déposée ? Tout ceci reste sous la chape d'un silence, d'un secret qui risque de tuer le désir d'Ecole chez ceux qui songent à demander d'y entrer ou à se présenter à la passe.

Après la passe, j'ai pu assurer les diverses ou fonctions qui m'étaient jusque-là imparties, et cela m'a beaucoup aidée. J'ai aimé continuer à travailler les textes et la clinique, pour la section clinique par exemple, mais le désir de me porter partante pour d'autres aventures s'en est tout de

même trouvé freiné. Une petite intervention à Nantes lors de la journée préparatoire aux journées que nous venons de vivre m'a fait renouer avec le désir de transmettre en nouant les textes la clinique et ma propre expérience d'analysante. La proposition m'en avait été faite bien avant que nous connaissions la tournure que prendraient les journées de novembre, et j'ai trouvé cela assez vivifiant.. même si dans l'après-coup de nos journées je dirais les choses autrement.

Hormis cela, tout ce qui a été investi dans la passe se referme, tombe, se trouve annulé dans un silence de l'Ecole qui bien évidemment ne peut pas susciter beaucoup d'enthousiasme chez de nouveaux impétrants éventuels...

Il y a là un point concernant le *pas de rapport* entre l'Ecole et ses membres entre l'Ecole et ses passants, ce qui est en consonance avec l'objet même de la passe où se traite la solitude du rapport à la cause. A chacun donc d'assumer son désir de passe, avant et après la passe, seul avec sa cause. Nous avons affaire à un point de structure que chacun doit traiter à sa façon, certes.

Mais, tout de même, comment l'Ecole, elle, traite t-elle la chose ? Si elle laisse se perdre, dans le silence, le désir qui s'est animé pour la passe, en attendant de pouvoir faire briller « la pierre précieuse » dont parlait Hugo Freda, ne risque t'elle pas de perdre son âme d'Ecole...

C'est formidable d'hystériser tous nos jeunes collègues autour de leur analyse et des moments de franchissement... mais qu'advient-il de leur enthousiasme, de leur énergie, de leur pertinence, si, eux qui constituent le vivier de l'ECF, faisant ce pari de la passe se retrouvent ensuite seuls dans leur rapport, leur désir d'Ecole, sous prétexte du rapport solitaire à la cause...

La passe est un dispositif très bien structuré, mais il semble fonctionner comme un isolat dans l'Ecole, et les membres de l'Ecole, comme les membres des satellites de l'Ecole, renvoient à leur Ecole le silence qu'elle-même entretient sur ce qui la préoccupe.

On se lamente sur le fait qu'il n'y a pas de demandes de passe... Il y en a eu quelques-unes tout de même, et sans doute plus que les deux des AE. Dire que la boîte recueillant les demandes était « vide » oubliée, voire annule les quelques passes qui ont eu lieu, hormis celles qui ont donné lieu à nomination.

Mais n'en restons pas là. Pourrions nous déjà savoir parmi les membres actuels de l'ECF combien se sont un jour présentés à la passe ? J'ose penser qu'il y en a certainement beaucoup, mais peu se sont risqués à en parler dès lors qu'il n'y a pas eu nomination. Quelques rares textes seulement... Pourquoi donc ? Serait-ce un péché au regard du culte de l'excellence, que de n'avoir pas répondu à ce que Catherine Lazarus Matet appelait samedi « le profil de l'AE » ?

Qu'est-il advenu du désir mis en jeu par chacun dans la passe, comment s'est-il déplacé dans le lien à l'Ecole, à la faveur de quelles rencontres, de quelles contingences, de quelles sollicitations, et dans quel travail pour la psychanalyse, pour que vive la psychanalyse lacanienne ? Comment chacun(e) a t-il négocié son désir de transmettre, d'enseigner ? Et comment l'analyse s'en est ou non trouvée relancée ?...

On peut toujours renvoyer le passant retoqué à son analyse, à ce qui de l'inconscient ne cesse

de travailler le sujet, cela a certainement sa pertinence, à chacun d'en faire son profit le moment venu. Mais pour autant l'École est-elle dispensée de s'interroger quant au sort qu'elle réserve à ce qui lui est adressé en réponse au désir qu'elle a suscité... Elle intéresse, cette École de psychanalyse, les journées de novembre en témoignent... Dégeler le secret n'exclut pas la discrétion, trouver la juste mesure serait salutaire. Evidemment, le seul désir ne suffit pas à donner un contenu qui fasse enseignement de psychanalyse. Mais faut-il croire que des passes entendues qui n'ont pas donné lieu à nomination rien ne puisse faire enseignement pour l'École ? Il y a l'enseignement des cartels (plutôt discrets pour l'instant), peut-il y avoir une autre voie qui vivifie le lien à la passe dans l'ECF ? « La passe a son rythme », disait Hugo Freda. Pour que cette petite phrase ne résonne pas comme une langue de bois, peut-être pourrions-nous nous demander qui lui donne son rythme et comment...

#### **N° 58 (17 novembre 2009)**

##### **Catherine Lazarus-Matet : *LE PROFIL DE L'AE***

Lors de mon intervention aux Journées, j'ai parlé du « profil de l'AE ». Or, il n'y a pas de « profil de l'AE ». C'est que mon énoncé ne saurait être séparé de mon énonciation.

Il y a en effet un écart entre ce que l'École attend des AE, à savoir un enseignement singulier, et le mode standard sous lequel l'institution loge cette singularité. Autrement dit, il n'y a pas de profil de l'AE, mais il y a un standard institutionnel de l'AE enseignant, parce que l'institution génère nécessairement des formes généralisables.

Est-il concevable qu'à l'issue d'une analyse dont on pense pouvoir témoigner pour l'École, ce témoignage soit donné sous une forme originale, distincte de la forme d'enseignement préétablie par l'institution ? La question est restée ouverte pour moi.

Il y a maintenant quelques années, alors que j'étais réticente à l'idée de faire la passe, car peu désireuse d'avoir à enseigner comme les AE le faisaient si j'étais nommée, mon analyste me dit qu'il ne tiendrait qu'à moi d'enseigner selon un mode cohérent avec ma problématique, et à sa réduction à la fin de l'analyse. C'était donc poser que la chose était au moins possible.

Parler du « profil de l'AE », c'est, avec une pointe de provocation envers moi-même, offrir au débat cette question, ma question, tout en rendant hommage aux anciens et actuels AE, qui savent se plier, pour l'École, aux exigences de l'institution.

##### **Hélène Bonnaud : *LETTRÉ À SOPHIE GAYARD***

Chère Sophie Gayard,

J'ai beaucoup aimé la façon dont tu ouvres la question de la passe dans notre École.

Je pense en effet, comme toi, qu'il y a un paradoxe à toujours se plaindre de l'absence d'AE, et de le corrélérer à l'absence de demandes de passe. Je pense que beaucoup de gens ont fait la passe dans l'École, mais n'ont pas été nommés. Le manque d'AE ne veut donc pas dire manque de passants.

Certains s'y présentent même plusieurs fois. C'est une première remarque.

La deuxième remarque porte sur le silence qui entoure la passe depuis plusieurs années. À force de ne pas en entendre parler, on se demande si elle a encore de la valeur dans l'École.

La troisième remarque porte sur la nomination et ses conséquences. Il est évident que se présenter à la passe, c'est désirer être nommé AE. J'ai souvent été frappée par le fait que l'on fait du titre d'AE une nomination qui ne peut être que désirable. Pour l'être, il faut qu'elle signifie pour le passant quelque chose qui soit en accord avec son désir. Je me suis souvent demandée pourquoi je ne le désirais pas vraiment. De quelle résistance étais-je porteuse ? D'où ma question de savoir ce que changerait pour moi une nomination d'AE, et si cela correspondrait à ce que je désire. Et les réponses qui s'imposent, m'obligent à considérer que ce titre recouvre le réel qu'elle promet d'un idéal et d'un travail qui, comme le soulignait Éric Laurent lors de l'AG de samedi soir, demande beaucoup à l'AE. Un enseignement pendant trois ans, des voyages pour porter sa parole de par le monde, être présent et l'ouvrir à chaque occasion importante, etc. À l'époque de la mondialisation, c'est logique. Et je ne le conteste pas. Mais comment interpréter alors, comme le soulignait Laure Naveau lors de cette même Assemblée générale, qu'une fois le titre qui la portait perdu, elle se sente tout à coup une « AE jetable » ? N'y a-t-il pas là l'indice d'une déception liée au fait que ce travail énorme reste pourtant flottant dans l'École, comme s'il se détachait, une fois le temps révolu de la nomination – reste de passe ou identification à la position de déchet de l'analyste ?

Ces trois remarques forment l'état d'esprit dans lequel je me trouve depuis plusieurs années quand je me pose la question de savoir pourquoi je ne me suis pas représentée à la passe. D'autres raisons me sont plus intimes, et n'ont pas lieu d'être énoncées ici.

Voici maintenant où me mène ma réflexion dans l'après-coup des dernières Journées.

Tout d'abord, la levée de l'interdit de parler de soi comme analysant a constitué l'événement majeur de ces dernières Journées. Les témoignages de chacun ont rendu l'École forte de « son expérience même ». C'est cela qui compte. Mais c'est un événement d'École, je veux dire de plusieurs sujets pris dans le moment historique du thème des Journées, et non pas d'un seul, au titre d'AE. C'est une différence qui, à mon sens, devrait être interrogée et trouver un fil logique.

Je considère que ce choix fait par J.-A. Miller de laisser s'ouvrir le plus intime de son analyse de façon publique, est une entrée dans l'ECF3 qui pose de nouvelles questions sur la passe, son dispositif, ses AE, ses non-AE comme tu le dis aussi, chère Sophie. L'exemple de Sonia Chiriaco doit ouvrir sur une réflexion quant aux critères de nomination, au pari dont celle-ci est l'objet puisque, évidemment, il n'y a pas de garantie tout au long de la procédure.

C'est pourquoi, à l'heure où pour nous, la fin de l'analyse ne signifie plus traversée du fantasme et chute du sujet supposé savoir, je me demande ce qu'incarne précisément la nomination qui renvoie forcément à une signification de vérification de ce passage de l'analysant à l'analyste.

Il faut bien une nomination pour inscrire une place singulière dans la passe. Je ne remets nullement cela en cause. Bien au contraire. Mais pourquoi ne pas réfléchir à ce qui est à nommer, dès

lors que la fin de l'analyse n'est pas une... mais bien multiple. Peut-être est-ce par ce bout de la pluralité des fins d'analyse que pourrait se transmettre ce que c'est qu'une analyse. Et cet appel à une non standardisation de la fin de l'analyse, une approche singulière de pourquoi un sujet pense avoir terminé son analyse, etc., ouvrirait sur un savoir plus expérimental, moins certain, je n'ose pas penser « parfois contradictoire ». L'expérience de ces Journées indique qu'il n'y a pas de fin idéale ou de parcours normalisé. Cela libérerait la voie pour mieux saisir la façon dont chaque passant est habité par un désir de transmettre son expérience de l'analyse, et du devenir analyste qui le soutient dans sa pratique de la psychanalyse. N'est-ce pas là l'essentiel ?

Certes, tu pourrais me répondre que de tels analystes qui sont dans ce ressort de transmission et de transfert à la cause analytique, il en existe déjà. Au-delà de l'AE. Qu'aurait donc de plus le nouvel AE ? Eh bien, justement, ce qui en fait un sujet différent, c'est qu'il vient juste de faire l'expérience de la passe, juste d'être nommé et que, de ce fait, il est précipité dans cet après-coup de la nomination qui est sans aucun doute le principe même de la passe. D'être un moment. D'en être l'objet. D'en obtenir un effet. D'en transmettre le vif. Que la psychanalyse soit transfert à l'Autre de son époque. L'École, ce qui en porte la cause.

J'espère, chère Sophie, que cette réponse aura des suites.

Bien amicalement à toi.

### **Jeanne Joucla : *QUE DISENT LES PASSEURS ?***

Cette question – parmi les autres, toutes pertinentes – de Sophie Gayard ne m'a pas laissé tranquille depuis hier soir... Elle me réveille, et pourtant, tout au long des deux expériences que j'ai eues en 2008, c'était là, constamment... Que disent les passeurs de leur expérience ? Qu'écrivent-ils ? Qui sont-ils ? Comment les autres se sont-ils débrouillé pour occuper cette charge et assumer la responsabilité de la transmission ?

Pour être une charge discrète – au sens de discontinue ainsi qu'au sens de ce qui touche à l'intime – est-ce pour autant une charge incommunicable ? Je ne le crois pas...

Pourtant, peu de textes existent, ou bien ils datent du tout début de la passe. Je le sais, je suis allé y voir, cherchant naïvement dans des mots écrits quelque assurance, des indications, quelque *vade-mecum*... aussi bien que les impasses possibles rencontrées par d'autres avant moi.

Bien sûr que le véritable *vade-mecum*, c'est la propre analyse du passeur avec ses moments de franchissement... je n'en doute pas...

Les matinées de la passe m'ont cependant apporté, après coup, quelques éléments de réflexion. Pourquoi ne pas donner la parole aussi à des passeurs dans ces occasions ?

Leur fonction est d'apparaître puis disparaître, certes, à chaque tirage au sort de leur nom. Une expérience, et un savoir peut-être, ne s'en sont pas moins déposés.

La singularité de chaque transmission n'équivaut pas à un échange impossible.

Discrétion n'équivaut pas à silence.

### **Patricia Bosquin-Caroz**

Être ou devenir analyste, même bateau. D'accord. Tomber analyste comme on tombe amoureux ? C'est un point de vue féminin. Se "mêmer" dans l'Autre (équivoque "mêmer-m'aimer" – Le Séminaire, livre xx, *Encore*). C'est là que l'embrouille commence, c'est vrai. Par l'amour de transfert et l'identification à l'analyste. C'est donc un début. Dans ce fil, il y a "le consentement au désir de l'analyste". Pas si simple. Non plus pour une femme à se faire à son irreprésentable. Pas de signifiant pour dire l'analyste, non plus la femme. Sinon, un consentement ? Un "se laisser faire", jamais abouti, toujours sur le métier. Tout commence, il me semble, avec un dérangement de la défense que l'analyste opère, osant bousculer, débusquer... le mode de jouir de l'analysant. Y consentir (côté analysant) serait un premier consentement au désir de l'analyste. Ce serait là une première percée.

### **Dominique Heiselbec**

La passe est une procédure, hyper sélective, relativement lourde et opaque, dont peu d'élus sortent par une nomination. Pour le passeur que j'étais, elle avait un côté intimidant et secret, au point que me rendant rue Huysmans pour rencontrer le jury, je n'avais pu trouver mon chemin et m'étais perdue ! En outre, comme le regrettait Anne-Marie Le Mercier (*JJ*, n° 57), du précieux qui s'y dépose, pas ou peu de traces.

Ces Journées, à l'inverse, étaient ouvertes, elles ont fait offre à chacun, à chaque "nain face au réel" (emprunté à Esthela Solano-Suarez, *JJ*, n° 54) de témoigner à partir du savoir qu'il élabore de l'inconscient dans sa cure. Cela a changé la donne. Et remis les pendules à l'heure... de l'inconscient, au détriment du maître.

En ce qui me concerne, le transfert fut massif à J.-A. Miller qui se faisait garant de cette ouverture, pourtant si simple et si incroyable à la fois, aux "Formations de l'inconscient de l'analyste" (premier intitulé). Transfert qui permit que le savoir d'années de cure s'articule et précipite en un texte qui a été exposé. Il est possible que ces Journées me conduisent à la passe. Sans elles, cela aurait été différent. J'ai pensé que, peut-être, ces Journées court-circuitent la passe, voire qu'elles la rendent caduque dans ses modalités actuelles.

Pour finir, quand P.-G. Guéguen énonce (*JJ*, n° 57) : "l'École idéale serait celle dans laquelle chaque exposé, chaque texte, chaque prise de parole serait un moyen de s'analyser, c'est-à-dire de continuer son analyse par d'autres moyens", j'y souscris. M'approchant de M. Miller dans le hall, tout à la fin des Journées, pour lui demander si la publication des textes prendrait bien en compte la version présentée aux Journées et non la version initiale, ce à quoi il répondit par l'affirmative, je m'entendis ajouter: "Ce texte, je le retravaillerai toujours !"

### **Eugenia Varela Navarro : LA PASSE ET LE SACRÉ**

Daphné Raynaud a témoigné de son attirance pour l'analyse à partir de l'écoute attentive



qu'elle a eue pour le discours de Françoise Dolto à 8 ans, qui parlait à la radio, et de comment cette écoute l'a amenée à devenir analyste malgré elle-même. Cette intervention éclairante m'a rappelé cet aphorisme de vous : « Les psychanalystes sont condamnés à parler de ce qu'ils ne voient pas ».

L'événement de discours provoqué par l'organisation logicienne et joyeuse des Journées nous a mis devant l'absence du Sacré. Dorénavant, il n'y aura plus des hiérarchies qui détiennent un savoir sur l'Acte : les Journées de l'ECF ont été la monstration, un par un, de ce renversement.

Dans « la Méprise du Sujet supposé savoir », Lacan rappelle aux analystes : les mots « *Méné, méné, tékel, oupharsin*, si ça apparaît sur le mur pour que tout le monde le lise, ça vous fout un empire par terre ». Lacan rappelait aux analystes en 1967 : il y a un savoir qui se transmet sans qu'aucun sujet le sache<sup>1</sup>.

Ce savoir lisible à plusieurs dans les Journées n'a pas été attribué, ni destiné au Tout-Puissant, ni à la Dame École, dont on a parlé récemment dans les *JJ*, en nous faisant croire que la faute est de l'Autre, qui par ailleurs n'existe pas, car nous savons bien que dans l'expérience analytique le sujet est confronté aux signifiants qui causent sa jouissance, et que ces signifiants, le sujet les investit malgré lui, et qu'il a la responsabilité de les dégager.

Donc, les Journées sont une expérience qui mérite d'être élucidée dans sa force constituante : elles instituent une nouvelle forme de la transmission de la psychanalyse.

À savoir : pas de hiérarchie, pas de respect pour les positions acquises ou les mauvaises habitudes, pas de choix préférentiels pour les amis et les copines. Le hasard dans la distribution des salles, et la bonne fortune d'une lecture attentive de la part de Pierre Naveau et de vous-même, ont fait saillir les fondements d'une expérience, les éléments signifiants fondamentaux de celle-ci, les lettres, les objets, enfin une délivrance de son sinthome – en clair ! – pour les intervenants et les participants.

Les sigmas que nous sommes, c'est-à-dire les sinthomes qui nous sommes, étaient invités au Banquet des Analystes pour entrer dans un discours en parlant ou en se mariant à un autre sigma.

Est-ce que le désir de l'analyste n'appartient qu'à quelques-uns ? Combien de fois ai-je entendu dans les soirées de la passe des affirmations de ce genre de la part des ex-AE. Est-ce que le désir de l'analyste peut se confondre avec les tâches multiples au sein d'un groupe analytique ? Malheur ? ! le travail , les exposés cliniques, les déplacements , ça alors ! ça ne sert pas à devenir analyste ?

Aller dans le monde pour prendre une place d'analyste relève pour Lacan de la bousculade. Pour lui, il s'agit plutôt de l'*acting-out*. La position du psychanalyste vient de son inscription du sujet dans le réel, de cette élucidation qui se fait dans une structure discursive, qui n'est pas l'affaire d'une personne, émerge la significantisation du sinthome. La béance entre le sinthome et la chaîne signifiante est inhérente à la position de l'analyste, les nœuds et les liens qui se créent maintiennent l'ininterprétable. D'où l'analyse infini de l'analyste-analysante.

**Agnès Aflalo : LA PASSE ET SA CROIX**

J'ai eu l'occasion de vous dire de vive voix et de vous écrire ce que je pensais du succès de ces

Journées avec sujet, verbe et compliments. L'appel au désir a largement été entendu, au point que l'ECF est la première des Écoles de Lacan à se réinventer au moment crucial où le malaise dans la civilisation a fait précipiter la question de savoir comment on devient psychanalyste au XXI<sup>e</sup> siècle.

La série des exposés du samedi a suscité un enthousiasme inédit de ceux qui ont payé de leur personne pour s'exposer. Les effets attendus des couplages et des présidences n'a pas fini de se produire, et c'est tant mieux, parce que c'est là une autre occasion pour le désir de se faire entendre.

S'agissant du dimanche, la séquence *Freud analysant et Lacan analysant* avait un caractère exceptionnel à plus d'un titre, et pourtant les échos sont assez rares, voire inexistant. C'est comme si le tyran extérieur était audible, mais pas celui qui nous est le plus familier. Et, je dois le concéder, ce n'est que dans l'après-coup que la question s'est posée pour moi de savoir pourquoi j'avais été programmée là. Vous avez évoqué trois raisons dans le *JJ* : le jugement de Pierre Naveau, le fait qu'il s'agisse d'actualité et une place vide à combler. Il y a sans doute d'autres raisons à évoquer. J'en mentionnerai ici deux : d'abord je suis une femme, et ce n'est le cas ni de Freud ni de Lacan, et ensuite le divorce irrémédiable de la psychanalyse et du psychanalyste m'a conduite à un engagement militant pour la cause analytique qui accueille les différences avec les différends.

Cet engagement-là relève d'une décision politique, non pas de la politique du symptôme qui est la politique de l'autruche : avoir pris acte d'un réel, mais en même temps refuser d'en tirer les conséquences. Et, en particulier, croire qu'il y en a un, au moins un, qui le fera pour nous. La politique du symptôme – politique du pire parce que c'est celle du père – comporte la croyance à l'Autre : qu'il soit gentil ou méchant, détesté, ignoré ou aimé, est secondaire au regard du fait de le faire consister. L'affect – colère, tristesse, etc. – naît en ce point-là où l'Autre se remet à exister. Le trop dont on pâtit – le pathos –, c'est le moment où, au lieu de consentir à lâcher sur la jouissance, le sujet préfère faire consister l'Autre et se faire croire qu'il existe. Un nouveau tour est alors nécessaire pour cesser d'y croire, et retrouver la voie du partenaire inhumain – partenaire symptôme des uns et partenaire ravage des autres – plutôt que la voix d'un Autre qui intime l'ordre de jouir du silence de la pulsion de mort.

Au regard de la politique de l'inconscient, qu'est-ce qu'une politique lacanienne ? Il me semble qu'elle propose en acte le traitement du partenaire inhumain, non pas de l'Autre méchant ou gentil, mais le traitement de la part maudite de chacun qui ne cesse pas de produire sa propre méconnaissance. La politique lacanienne ne spéculer sur rien d'autre que sur le désir pour faire passer la jouissance par l'amour – transférentiel, toujours – pour qu'elle s'évide assez et que le désir émerge. La question qui se pose alors est celle des conséquences à tirer pour chacun et pour l'École de Lacan.

Une École de Lacan n'est pas une École digne de ce nom sans le désir de passe. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de me présenter aux cartels de la passe, dès qu'ils seront en fonction. Cesser de faire une croix sur la passe pour l'extraire de sa gangue religieuse faite d'addiction au transfert et ses différents accros : prendre le risque absolu de s'avancer dans une zone où le savoir est à extraire et à transmettre pour une action de politique lacanienne avant tout. C'est une des leçons que je tire de l'assassinat manqué et pour réinventer le dialogue avec vous.

**J.-D. Matet : *PETITE NOTE SUR LA PASSE ET LES PASSEURS À LA LUMIÈRE DES JOURNÉES***

À l'issue des Journées « Comment devient-on psychanalyste au XXI<sup>e</sup> siècle ? », il a été dit « passe d'École, passe généralisée ». Il paraît plus adéquat de souligner la pullulation des moments de passe qui ont été exposés lors de ces Journées et qui en fait un événement véritablement authentique et exceptionnel. Peut-on y voir un espoir de nomination d'AE ? Question complexe dont une partie de la réponse sera donnée par l'afflux ou non des demandes de passe dans le dispositif. S'engager dans le dispositif de la passe à l'ECF est fort différent que d'intervenir devant le public des Journées. Est-ce donner trop d'importance à ce fonctionnement institutionnel, quand certains disent qu'il est daté et qu'il freine plus qu'il n'encourage la mise en valeur de ce moment particulier et spécifique du passage à l'analyste ? Le dispositif voulu par Lacan pour l'EFP en 1967, reconduit à la création de l'ECF en 1981, doit-il s'appliquer sous les mêmes formes alors que la psychanalyse a changé, tant concernant la formation des analystes que dans le rapport à la garantie de leur pratique ? La grande différence entre l'exposé aux Journées et le dispositif de la passe, c'est l'existence du filtre des passeurs.

L'expérience des cartels de la passe est passionnante, mais rapidement des différences sensibles se font jour dans la transmission que font les passeurs de ce qu'ils ont entendu. On peut les questionner, leur demander de prendre à nouveau des informations sur tel ou tel point auprès du passant, mais il apparaît que le témoignage du passeur reste lié au point atteint dans sa propre analyse. Je ne tomberai pas dans ce travers des vieux professeurs qui trouvent toujours que le niveau de leurs élèves baisse, pour dire des généralités sur les passeurs. Il est sensible que l'effet produit par l'énonciation directe d'un moment de passe face à un public n'est pas le même quand il est transmis par les passeurs au cartel. Il apparaît alors plus comme un poisson froid, dont on cherche les arrêtes, que comme le même, vif au fil de l'eau.

Les cartels de la passe encourent toujours le reproche d'une attitude malthusienne à l'égard des nominations d'AE. Par définition, ceux ou celles qui entrent dans le dispositif sont animés de la certitude qu'ils ou elles sont arrivés au point qui peut leur valoir cette nomination. Qu'il n'y ait pas d'équivoque : le cartel dont j'ai fait partie avait le vœu le plus cher de nommer des AE. Il y a parfois des collègues que nous connaissons pour leurs interventions publiques, pour leur engagement pour la cause analytique, et dont nous attendrions une nomination, et dont pourtant nous ne retrouvons pas dans le travail sur le témoignage ce qui justifierait celle-ci, soit parce que des effets de vérité n'ont pas débouché sur un traitement de l'angoisse, soit parce que celle-ci n'a pas permis de dégager le réel qu'elle pointait. Faut-il supprimer les passeurs ? Ce serait vraiment renoncer à une fonction importante dans le dispositif institutionnel dont on réalise qu'il va au-delà de la passe elle-même.

Faut-il rencontrer directement les passants quand le cartel achoppe sur une difficulté pour prendre position ? Ce serait là encore faire fi de l'importante fonction des passeurs.

Alors, il y a une difficulté qui ne peut être surmontée que par l'afflux des analysants vers la passe et il est probable que ces dernières Journées y contribuent. C'est un effort à poursuivre et les

instances de l'École doivent en garder une constante préoccupation.

La passe ne peut être pour tous. Elle est élitiste par nature et cela n'est pas toujours bien supporté, même chez les analystes. Le jury de la passe (ses deux cartels et le secrétariat) doit en supporter quelque chose.

## **N° 60 (20 novembre 2009)**

### **Francesca Biagi-Chai : *Le voile soulevé***

Le débat sur la passe a été ouvert par Sophie Gayard, à partir de la constatation qu'avait faite Gil Caroz à l'Assemblée générale, sur l'absence de toute nomination récente d'AE.

Nous sommes dans un moment incisif, fécond et fondamental pour la passe après « le silence » qui l'a entourée depuis plusieurs années, que Hélène Bonneau a souligné. Ce silence est, je crois, beaucoup plus ancien, il a des facettes diverses, et il nous revient de ne pas le laisser s'installer.

C'est dans le contexte actuel de l'histoire de la passe, en prenant la mesure de sa signification, que je vais soulever un voile concernant ma passe.

J'ai fait la passe il y a un peu plus de dix ans. Le cartel, qui ne m'a pas nommée, m'a fait la réponse suivante : « Le cartel a beaucoup apprécié le témoignage de votre passe, mais il ne peut conclure à la nomination ». Cette réponse ne m'a pas convenu, elle m'avait été donnée très tardivement, mais surtout il y avait à travers ses termes comme un aveu d'impuissance dont je ne saisisais pas le point pivot de la décision. Je demandai alors à rencontrer le plus-un du cartel (Alexandre Stevens). Il me dit très simplement que le cartel avait opté pour une modalité de décision. Il fallait, certes après discussion, pour nommer quelqu'un, avoir l'unanimité. Une personne avait, à mon égard, opposé un veto : Gennie Lemoine.

Gennie Lemoine était une personnalité de l'École, appréciée entre autres pour sa détermination, sa pugnacité, et son parler franc. J'ai demandé à la voir. Elle accepta, je me rendis chez elle. C'était la première fois que j'y allais. En quittant la salle d'attente, on traversait un grand salon carré, son bureau était de l'autre côté. Elle vint à ma rencontre, et levant un doigt interdictif, me dit : « Moi, vivante, vous n'enseignerez jamais en Italie ». Je n'avais pas pensé à cela, mais il me vint à l'esprit que les groupes de psychodrames qu'elle avait formés dans ce pays avec son époux Paul Lemoine avaient dû être ébranlés par les conférences que Jacques-Alain Miller et quelques autres collègues y avaient données, centrées sur un retour à la clinique.

J'entrai dans son bureau, et elle s'intéressa à deux interprétations dans ma cure. À l'âge de cinq ans, un jeune homme qui était pour moi comme un père, mourut, le mien venant d'émigrer en France. Après l'enterrement, je m'accrochai à la statue d'un ange dans le cimetière, et refusai de partir. Pendant longtemps, dans une analyse précédente dont j'ai parlé au cours des Journées, cela avait été interprété comme la peur de la mort. Une scansion de Jacques-Alain Miller a inversé

l'interprétation et fait apparaître le désir d'y rester, ou plutôt sa jouissance, la pulsion de mort. Jenny Lemoine voulait que je ré-évoque ce moment de l'enfance pour ajouter quelque chose à l'interprétation. Je ne pouvais pas lui en parler spécifiquement.

En 1990, l'École connut une crise, il y eut de la part de Jacques-Alain Miller une mise à ciel ouvert (« Acier l'Ouvert », *Lettre mensuelle*, n° 85, janvier 1990), et la tenue de débats pendant deux jours, la Tétrade, à l'hôtel Lutétia. À cette occasion, j'avais écrit un texte. Je l'avais remis à mon analyste, au moment de ma séance. Le samedi de la Tétrade, j'entendis celui-ci évoquer certains points qui rappelaient fortement mon texte. « Tiens, il y en a d'autres qui pensent comme moi ». Cela me réjouissait. Je l'entendis alors demander si j'étais dans la salle, et si je pouvais venir à la tribune lire ma contribution. Je ne l'avais pas avec moi, et c'est lui qui me la donna. Après ce moment, s'ensuivit à son égard un état amoureux qui allait être analysé. Une coupure s'était produite qui avait séparé, sans retour, le père et l'homme, et ouvrait sur le désir et la pulsion. J'avais détaillé ce moment comme un acte de sa part : m'appeler sans me prévenir. Une interprétation donc. Une interprétation en acte, une chirurgie.

Vigoureusement, Gennie Lemoine refusait d'y voir une interprétation. Je ne discutai pas plus avant, mais elle me dit encore qu'elle aussi avait fait la passe, qu'elle n'avait pas été nommée, et que Jacques Lacan lui avait dit que « les meilleurs AE sont ceux qui ne sont pas nommés ». J'y voyais pour ma part une interprétation faite par Lacan qui la concernait. Par ailleurs, au cours d'après-midi de la passe, elle exposa le fait que la décision de nommer ou pas était de l'ordre de l'intime conviction, d'un point de certitude qui se façonnait en chacun et qu'il n'y avait pas de raison de discuter ou de démontrer ou de théoriser sur ce point.

J'apporte aujourd'hui ce témoignage pour participer à la mise en circulation d'éléments de savoir, de bribes de savoir pour parler du silence plus ou moins visible ou insidieux, et serrer de plus près les points nodaux de la passe. De la passe autour de l'AE qui reste, elle ou lui, son horizon, sa réalité.

### **Dominique Chauvin : *Dans la série***

Le texte de Sophie Gayard, bientôt suivi par celui d'Anne-Marie Le Mercier, ont éveillé en moi un vif écho, et j'ai éprouvé le désir de m'inscrire dans cette série. J'ai donc rédigé ceci la nuit dernière, mais ce matin huit autres interventions étaient déjà venues s'y ajouter. Je précise donc que je ne me réfère ici qu'aux deux premières et que c'est d'un côté avec Sophie, de l'autre avec Anne-Marie Le Mercier, que je me suis lancée dans une sorte de dialogue.

Beaucoup de leurs interrogations rejoignent en effet celles qui furent les miennes dans l'après-coup de ma passe, laquelle remonte maintenant à une dizaine d'années, puisqu'elle eut lieu en pleine « crise » de l'École. Lors de la première Assemblée générale de l'ECF, à laquelle j'assistai, j'eus même l'audace de poser cette question : celle de l'absence d'aucune place, à part celle de la procédure elle-même, pour le témoignage des passants qui ne sont pas nommés AE. Mais l'heure n'était pas encore

venue et il me fut répondu, assez sèchement mais à juste titre, que ce qui était à l'ordre du jour était la reconstruction d'une École et non les états d'âme des nouveaux entrants. C'était en effet l'absolue priorité.

Je ne peux répéter ce qui a déjà été dit, et vais donc y aller de mon expérience personnelle pour amener une ou deux autres remarques susceptibles, peut-être, d'atteindre un certain degré de généralité.

Dans les embarras où j'étais avec mon désir de passe, ce qui balaya finalement mes doutes et mes rationalisations fut l'idée qu'après tout, puisque l'École semblait concernée par la constitution d'une clinique de la passe, pourquoi ne pas tenter d'y contribuer ? À partir de ce moment, je fus emportée dans quelque chose de très pulsionnel et ne me posai plus de questions sur l'opportunité de me prêter à l'expérience : j'étais dedans. Comme le dit si bien Sophie, la passe est une chance pour nous, et le bénéfice subjectif que j'en retirai fut très grand. Je travaillai plus en un mois qu'au cours des douze années précédentes. Mais quant au recueil de ce savoir, que je m'étais imaginé être au cœur du dispositif, je déchantai très vite. Si l'expérience était sans doute pleine d'enseignements pour les passeurs, et accessoirement pour les cartels, elle me parut avoir de faibles retombées sur l'ensemble de l'École, dans la mesure où l'élucidation en incombait uniquement aux AE – une brillante mais infime partie de ceux qui avaient répondu à l'appel – et dont le témoignage laissait par définition de côté les points d'achoppement des passes inabouties.

Au fil des années, il me sembla aussi qu'autant le premier témoignage d'un AE après sa nomination était toujours un moment très fort, qui tranchait par le style de l'énonciation avec tout ce que la personne en question avait coutume de dire, autant cet effet retombait vite. Ceux qui avaient l'habitude d'enseigner continuaient à le faire plus ou moins sur le même mode qu'auparavant, tandis que les autres se risquaient, avec plus ou moins de bonheur ou d'angoisse, à ce nouvel exercice. Les soirées des AE me semblaient surtout une chance pour ces derniers (en même temps qu'une épreuve bien sûr, voire pour certains un fardeau), un cadre à eux offert pour faire leurs premières armes – plutôt qu'elles n'étaient destinées à enseigner l'auditoire (ce qu'elles faisaient aussi). Mais j'avoue que je n'ai jamais eu l'opportunité ou la persévérance de suivre intégralement, pendant trois ans, l'enseignement d'un AE.

Cependant, la question qui vient aujourd'hui sur le devant de la scène s'était sans doute posée auparavant. Il y avait eu des tentatives pour donner la parole, si peu que ce fût, aux passants qui n'avaient pas été nommés. Et, précisément, l'année de ma passe, nous fûmes quelques-uns à être invités à témoigner, au cours d'une soirée rue Huysmans, de notre « entrée à l'École par la passe ». Cette initiative resta sans lendemain.

Je vous fais part de ce qui m'arriva, car cela me paraît maintenant assez comique. La réponse du cartel, telle qu'elle me fut communiquée par le secrétariat de la passe, était beaucoup plus concise que celle faite à Anne-Marie Le Mercier : on me dit simplement qu'une « recommandation » était adressée au Conseil de m'admettre comme membre de l'École. Quand quelqu'un me téléphona pour

m'inviter à cette soirée, je fus tellement interloquée que je restai coite – mon silence dura si longtemps qu'il finit par susciter un doute chez mon interlocutrice. « Vous avez bien fait la passe ? », me demanda-t-elle. Certes, j'avais fait la passe mais, de mon point de vue, je n'étais pas entrée à l'École pour autant ! – puisque ladite recommandation n'avait pas encore été entérinée par le Conseil, qui traitait alors cette question lors d'une réunion unique, juste avant les vacances d'été. Or, je connaissais la réponse du cartel depuis le mois d'octobre de l'année précédente.

On eut beau me représenter que cette situation atypique (mais non pas unique) faisait justement tout le sel de mon cas et qu'une intervention de ma part n'en serait que plus intéressante, elle me parut à moi tellement incongrue qu'il me fut impossible d'accepter. Quel était d'ailleurs le statut d'une « recommandation » ? Ayant fait, entre autres, des études de droit, je ne manquai pas de m'interroger sur la valeur de ce terme, mais cela venait aussi un peu trop tôt. Je gardai d'ailleurs ces réflexions pour moi. La question fut abordée lors d'une assemblée générale, un ou deux ans plus tard. Il était entendu à l'époque que le Conseil entérinait toujours. Je m'étais cependant soucieuse des modalités du vote. L'unanimité était requise, m'avait-on dit. Et si quelqu'un objectait, que se passerait-il ? En serait-il à nouveau débattu l'année suivante, ou bien mon entrée à l'École serait-elle définitivement rejetée ? Mystère.

Je n'étais d'ailleurs pas inquiète outre mesure. Même de la réponse du cartel, je ne m'étais pas tellement soucieuse. Je l'avais attendue sans impatience : je considérais que j'avais fait ma part du travail et que le reste ne me regardait plus. En revanche, je passai cette année universitaire comme dans un entre-deux, une sorte de *no man's land*. Je ne pouvais plus dire que je ne faisais pas partie de l'École et je ne pouvais pas dire non plus que j'en faisais partie. Ma solution fut de m'en absenter, ce qui m'arrangeait dans une certaine mesure car j'avais à l'époque bien d'autres chats à fouetter. Une solution désastreuse cependant pour la poursuite de mon travail et pour mon intégration dans l'École. Je m'étais dit pendant mon « travail de passe » que n'importe quelle réponse, y compris un refus pur et simple, présenterait certains avantages. Le tout était de cesser d'attendre à la porte comme le personnage de Kafka, et la réponse serait ce que j'en ferais. Eh bien, je n'en fis pas grand-chose !

**[Suite et fin. Parue dans le n° 64]**

Cet arrêt dans mon élan ne fut ni l'effet de la réponse du cartel, ni celui du peu de place donné au témoignage du passant lambda. Il s'agit là, en effet, d'un phénomène institutionnel. Dans le cercle plus restreint de mes amis ou des cartels auxquels je participais, je ne me privai pas de parler de ma passe et rencontrai toujours un intérêt attentif. Grâce à la période de désinhibition qui avait accompagné la procédure, je commençais à intervenir avec moins de difficulté et plus de plaisir, aussi bien dans l'ACF que dans les institutions où je travaillais.

La réponse en deux temps qui me fut faite n'était qu'une contingence parmi d'autres, beaucoup plus graves, qui survinrent au même moment. Cette année d'attente supplémentaire que je m'imposai à moi-même constitua, en revanche, un frein. Arrêtée sur ma lancée, il m'a semblé que j'aurais à soulever des montagnes pour reprendre les choses où je les avait laissées... Dans le binôme

désir/volonté, je dois donc conclure que le deuxième terme n'était pas assez affirmé chez moi, ni peut-être même le premier, quoi que j'aie pu en penser. Je tentai un timide retour à l'analyse mais, décidément non, ça ne marchait plus.

Je suis restée sur un regret, non pas celui de n'avoir pas été nommée AE, je ne m'en sentais ni la vocation ni la disponibilité. J'avais plutôt assumé cette éventualité comme un risque, faible sans doute... La passe, rien qu'un petit mois de « travail de passe », m'avait déjà beaucoup éprouvée. Trouvant l'expérience incompatible avec une vie professionnelle épuisante, j'y avais consacré les vacances d'été. Je m'étais enfermée dans mon appartement et avais écrit jusqu'à 24 heures d'affilée, remettant en question Freud, Lacan, et tout ce que j'avais appris depuis vingt ans. Je savais que je m'étais mise physiquement en danger et ne me voyais pas reporter d'un an mon témoignage avec la perspective, pensais-je, de devoir tout recommencer.

Le témoignage lui-même, je l'ai donc plutôt bâclé, et voici mon regret : d'avoir fini par lâcher, de n'avoir pas fait de mon mieux. Ma conception de ce « mieux », comme bien d'autres choses, a d'ailleurs beaucoup évolué depuis lors : à l'époque, je me croyais tenue de faire, autant qu'il était possible, le tour de la question. J'avais, au cours de ce mois de travail solitaire, accumulé un matériel considérable et je butais sur la façon de l'organiser. Je cherchais un plan, n'en trouvant aucun qui convienne. Pressée par le temps, je finis par tout livrer en vrac, sans rien élaborer de plus entre les entretiens avec les passeurs, sans chercher d'ailleurs à les convaincre, à « faire passer » mon expérience – et manquant finalement la chance de cette rencontre. Je m'étais pourtant longuement interrogée sur la place que j'assignais aux passeurs, très troublée par le fait qu'ils soient deux, ce deux qui revenait en force et dont je n'arrivais pas à me dépêtrer. Quand je pus conclure qu'il fallait aussi de l'imaginaire, cela le remit, en effet, à sa place.

Mais un désir de témoignage continuait sans doute à insister. À preuve, la façon dont, à ma grande surprise, une proposition d'intervention m'est venue, suscitée par ces journées, auxquelles je n'avais pourtant pas eu l'intention de participer. Cela « m'est venu », c'est la seule façon de le dire, puisque ça se produisit au cours d'un rêve. Je n'y changeai rien, ajoutant juste un brin de conclusion, où je soulignai d'ailleurs un peu trop la dimension de la castration. Était-ce complètement hors sujet ? Ce versant fait aussi partie de la fin de l'analyse, et de la pratique aussi bien, c'est pourquoi j'ai été sensible à la note apportée par Estelle Bialek.

Je ne me suis pas demandé si ce texte avait chance de « passer ». Bien sûr que non, me serais-je dit si j'y avais un peu réfléchi. J'étais cependant consciente d'être en décalage par rapport au thème proposé ! Il s'agissait encore de ma passe mais, loin cette fois de faire un effort d'organisation et de cohérence, je m'en étais remise à la logique du rêve, à l'inconscient, qui avait sélectionné quelques points forts de ma cure.

Je me suis beaucoup amusée à écrire ce texte, c'est la première fois que j'écris quelque chose avec autant de plaisir et de légèreté. Ce qui ne veut pas dire que je n'y aie apporté tous mes soins. Mais il n'était pas fait pour « passer » et il ne passa pas. Je suis tentée de mettre aussi cette sorte



d'insouciance vis-à-vis du but à poursuivre au compte d'un déficit de « volonté ».

Revenons à la question qui concerne en ce moment l'École dans son ensemble. Anne-Marie Le Mercier déplore que rares soient les écrits sur la passe dus à des non-AE. Un élément de réponse est peut-être qu'ils ne sont pas forcément bien accueillis, car le cadre adéquat n'existe pas. J'ai essayé, une fois, d'envoyer un argument pour une journée de l'Envers de Paris, si je me souviens bien. Il me fut répondu avec beaucoup de tact que c'était très intéressant, comme tous les témoignages de passe, mais ne correspondait pas à ce qui était attendu à l'Envers. Petite déception sur le moment, soulagement ensuite.

Il revient à chacun d'essayer de faire quelque chose de la réponse qu'il reçoit, celle de la nomination n'étant pas la plus facile, à coup sûr ! Chacun est libre aussi de se présenter plusieurs fois à la passe, s'il lui semble n'avoir pas su ou pas pu se faire entendre. Mais sur un plan plus général, quand on se demande ce que l'École fait de ces témoignages, force est de constater qu'ils restent en grande partie sous le boisseau.

Je croyais que ce temps du témoignage était depuis longtemps derrière moi. Et voilà qu'il suffit d'une incitation, de l'offre de Jacques-Alain Miller, d'une amie qui me parle de l'exposé qu'elle prépare, pour que l'inconscient s'en mêle et que ce désir d'en dire moi aussi quelque chose, d'entrer dans la série, revienne de façon aussi inattendue qu'imparable.

Alors ? Seul un cadre spécifique semblerait convenir au recueil du savoir élaboré là. Je ne parle pas de la question des passeurs, n'ayant pas eu la chance de faire cette expérience. Quel pourrait bien être ce cadre ? Le *Journal des Journées* continué ? Rien que de l'écrit ? Il est en tout cas réconfortant de voir que ma pente hystérique n'est pas seule en cause, et que la question peut être prise au sérieux.

### **Esthela Solano-Suarez : *La voix des passeurs***

Le débat récemment ouvert autour de la passe dans le *JJ*, s'inscrit dans la suite des conséquences des dernières Journées de l'École. On en vérifie dès lors que le courant du désir qui en émane a troué nos échanges habituels à propos de la psychanalyse en intention, permettant ainsi à d'autres voix de se faire entendre, autres que celles des AE ou des membres des cartels.

Parmi certaines d'entre elles, celles de deux passeurs s'élèvent, deux femmes, qui s'avancent et disent haut et fort dans le *JJ* n° 58 comment la passe, depuis leur position, leur apparaît comme étant « lourde et opaque », enveloppée d'un habit « intimidant et secret », selon l'expression de Dominique Heiselbec. À son tour, Jeanne Joucla fait valoir par ses propos la solitude et le silence qui entourent le travail des passeurs, signalant à juste titre que les textes abordant la question relative aux passeurs « datent du tout début de la passe » à l'École.

Nous devrions prendre très au sérieux les questions soulevées par nos collègues. Il fut un temps, il est vrai, où à l'École on parlait des passeurs, de leur fonction, de leur responsabilité en tant que plaque sensible et pièce fondamentale du dispositif. Je me demande si, avec le temps, nous n'avons pas laissé les passeurs exclus d'une conversation qui devrait avoir lieu, afin qu'ils ne portent

pas seuls une charge dont personne ne soulève désormais l'importance et les enjeux.

Le passeur incarne par rapport à la passe « son essence même », de plus « il est cette passe », selon la première version de la « Proposition » donnée par Lacan.

Il serait temps pour nous de débattre sur la question des passeurs, sur leur introduction dans le dispositif, faire valoir le précieux de leur fonction, mais aussi dégager les facettes de leur fonctionnement. Le moment est venu pour nous d'exprimer ce que nous attendons d'eux. Quels sont les passeurs que l'École veut offrir aux passants pour la réception et la transmission du témoignage ?

Si le passeur est celui qui « est cette passe », alors le passeur est supposé être habité par la passion de l'ignorance, laquelle le pousserait à vouloir en savoir un peu plus. Un passeur curieux qui pose des questions justes et pertinentes, un passeur qui cherche le détail, le « divin détail », un passeur qui fait preuve d'un esprit de « finesse », et qui en aucun cas, limite sa fonction à la prise de notes. La fonction du passeur ne peut se confondre avec celle de la chambre d'enregistrement.

Au fil du temps, les passeurs se sont vraisemblablement trouvés dans leur solitude frappés d'inhibition. C'est par ma récente expérience des cartels de la passe que m'est venue cette réflexion. Écrasés par des tonnes de notes prises pendant le témoignage, ils sont habités par l'anxiété de devoir faire passer en peu de temps une quantité considérable de rêves, de dates, de cycles, de périodes, de données du roman familial, parfois très complexes, et des parcours qui comprennent parfois plusieurs séquences d'analyse accomplies avec plusieurs analystes. Le souci de l'exactitude peut les amener à ne pas pouvoir décoller de leurs notes.

Ils reçoivent très souvent à leur tour un témoignage écrit par le passant qui leur en fait la lecture. Devant le cartel, le passeur lira à son tour les notes qu'il a prises à partir du texte du passant. De ce fait, le texte arrive au cartel usé, fermé, plat et sans souffle. Le cartel tente de faire sortir les passeurs de cette routine, mais consent, la plupart du temps, à recevoir et à retranscrire à son tour le témoignage qui suit mot à mot le texte écrit.

Il se pourrait alors que cette prévalence prise par l'écrit dans la procédure de la passe soit un élément qui contribue à sa mortification, faisant obstacle à la transmission du plus vif et du plus authentique de ce qui se transmet, étouffant l'énonciation du passant. Ce qui s'y perd alors au fil du témoignage, c'est son énonciation. Si la position d'énonciation n'y apparaît pas, le cartel peine à la restituer et à trouver les arêtes de ce qu'il a entendu.

Vivifier la passe, lui donner un nouveau souffle, dégager la force et la puissance d'un dire articulé à un désir qui se fait volonté, demande de libérer la parole qui circule dans le dispositif, de la libérer de son carcan d'inhibition, et pour se faire il est urgent de l'arracher de l'emprise de l'écrit afin que les passeurs fassent entendre une voix.

## *INTERVENTION AU COLLÈGE DE LA PASSE*

*Seconde réunion du IV<sup>e</sup> Collège de la passe,  
le 22 novembre 2009, de 10h à 13h*

**par Lilia Mahjoub**

Convoquée par le Directoire de l'École, et ce, non sans moult difficultés, la première réunion de ce IV<sup>e</sup> Collège de la passe avait pu enfin se tenir, le 13 septembre.

Après un tour de table qui avait alors permis à ses membres de dire les points qu'ils souhaitaient voir traiter pour le débat et le travail à faire dans ce cadre, il fut convenu de commencer par le point le plus largement cité et *a priori* le plus névralgique, celui des passeurs.

A la fin de cette réunion, il fut très difficile de trouver une date, certains d'entre nous pensant qu'il fallait se voir après les Journées, d'autres qu'il fallait mieux battre le fer tant qu'il était chaud, et donc avoir une seconde réunion sans trop tarder. Pour ma part, je trouvais cette date du 22 novembre beaucoup trop éloignée. Mais c'est néanmoins celle qui fut retenue. Elle figurait bien dans les notes que j'ai envoyées aux membres du Collège le 19 septembre, ainsi que dans le compte rendu établi par Laure Naveau et Yasmine Grasser.

Au cours de cette réunion, des critiques ont été formulées sur le cumul des fonctions. La secrétaire du Directoire, Francesca Biagi-Chai, faisant partie du Collège au titre de ses fonctions dans le secrétariat de la Commission de la formation psychanalytique (Commission de la passe), ne se voyait pas occuper de surcroît les fonctions de secrétaire du Collège. Elle m'a fait savoir, en effet, que plusieurs collègues l'avaient appelée, car ils ne savaient pas quand le Collège devait se réunir à nouveau.

J'ai donc pris l'initiative d'écrire, le 16 novembre, à tous les membres du Collège pour leur rappeler la date et l'ordre du jour, soit la question des passeurs, mentionnés dans les notes et compte rendu déjà évoqués.

Ainsi, depuis le 13 septembre, le Collège a été mis, pour ainsi dire, hors fonctionnement. Aucun texte de ses membres, aucun échange de mail, hormis une proposition de Yasmine Grasser envoyée le 24 septembre, ne se sont faits.

Nous avons cependant reçu le 13 septembre même, une lettre de Jacques-Alain Miller, qui avait été invité par le directoire à cette réunion du Collège, nous expliquant les raisons de son absence à celle-ci. Je cite ici un fragment où Jacques-Alain Miller écrit que cette invitation n'était pas valable, parce que « a) ni le secrétariat, ni même le Directoire, n'avaient le pouvoir de modifier par des invitations de leur cru la composition réglementaire du Collège ; b) que, dans la mesure même où le Collège est une instance transitoire, laissée libre d'organiser ses travaux, il s'imposait de respecter scrupuleusement les dispositions du texte (celui du règlement interne de la passe) – et son esprit qui disjoint le Collège de toute instance administrative installée et pérenne ».

Ce n'est qu'à la suite de mon courrier du 16 novembre, que nous avons reçu, avant-hier, le

texte d'Esthela Solano-Suarez, paru dans le *Journal des Journées* n° 60, et celui de Jean-Claude Razavet. Jean-Daniel Matet, qui a aussi publié un texte dans le *Journal des Journées* n° 58, m'a dit que cela valait comme contribution au Collège. Tous les trois portent sur les passeurs. Il en va aussi du texte de Daniel Roy, qui est un témoignage sur son rôle de passeur et que j'ai reçu tard hier soir. Je l'ai aussitôt adressé aux membres du Collège.

Force m'est cependant de constater que le débat n'a pas pris au sein du Collège, mais a commencé en dehors de celui-ci.

Alors que nous ne cessons pas de répéter que nous ne parlons pas de la passe, qu'il n'y a pas de débat au sein de l'École, il se trouve qu'une fois de plus une instance transitoire, et dont la fonction n'est que consultative, j'ai nommé le Collège de la passe, montre son inertie, son apathie, et partant son incompetence à prendre les choses en mains, voire à s'en donner les moyens, et à s'animer quelque peu pour l'École. C'est bien un empêchement qui se montre depuis le début, et ce n'est pas le groupe que nous formons, à mon sens, qui va permettre de le résoudre. Je rappelle que le Collège est une instance qui a été inventée en 1982 par Jacques-Alain Miller, pour l'École de cette époque.

Du fait de l'incapacité que montre le Collège depuis plus de deux mois, en attendant qu'il se passe quelque chose ailleurs, et à avancer sur ce que l'École peut attendre de lui, à savoir produire des avis et des propositions, je proposerai, suite à ce constat, que ce quatrième Collège soit dissous par le Conseil de l'ECF, et que ce soit le un par un qui vaille comme cela a effectivement commencé dans le *Journal des Journées*. C'est un débat sur l'avenir de la passe qui est maintenant à l'ordre du jour, où chacun pourra s'exprimer comme il l'entend. Je le répète : ce ne sont pas les personnes qui ici sont en cause, mais du fait que le débat s'est maintenant étendu, qu'il mobilise au-delà du Collège et touche à des points cruciaux pour la psychanalyse, le Collège n'est plus pour le moment l'instance adéquate pour proposer des changements. Pour ma part, j'envverrai le texte de cette intervention au *Journal des Journées*.

PS – après cette réunion, j'ajouterai que ma proposition, et partant, ma position, se sont avérées fortement minoritaires. Le Collège a toutefois accepté que l'ensemble de ses textes soit publié dans le *Journal des Journées*, suite à une proposition de Jacques-Alain Miller. Ceci constitue, à mon sens, une dissolution de fait du Collège, puisque ses débats relevaient jusque-là de la confidentialité.

### *SOUVENIRS D'UN PASSEUR*

**par Patricia Johansson-Rosen**

Jean-Daniel Matet affirme que la grande différence entre l'exposé aux Journées et le dispositif de la passe, c'est l'existence du filtre que constitueraient les passeurs. Je ne suis pas tout à fait d'accord.

Outre les passeurs, il existe une autre différence qui me paraît de taille, à savoir l'Autre auquel s'adresse le témoignage. Aux Journées, il s'agissait d'un public préparé, soigneusement chauffé et mis

à la bonne température. Dans la procédure, c'est au cartel de la passe que le témoignage s'adresse, *via* le passeur. Les cartels, que ses membres le veuillent ou non, reflète quelque chose du dynamisme plus ou moins désirant de l'École, de sa libido. Je sais par expérience (ce fut cruel) qu'un cartel de la passe peut être un poisson froid, un filtre susceptible de ne pas laisser passer l'AE.

Passeur, je le fus il y a seize ans. Je garde des effets subjectifs de cette fonction un souvenir vif et contrasté. Il s'avère que mon tout premier témoignage fit mouche, et permit la nomination d'un AE. Point de cartel « poisson froid » en l'occasion, mais une vive certitude, dont je fus la toute première surprise, face au cartel.

J'avais été gonflée à bloc, si je puis dire, par le témoignage de la passante, et j'étais décidée à jouer ma partie avec le cartel, que je ne connaissais pas. On me demanda par exemple des renseignements biographiques complémentaires sur la fratrie du passant et je m'entends répondre, avec un aplomb qui m'étonne encore aujourd'hui, que certes, je pouvais les donner, mais que cela n'apporterait rien de plus au témoignage. « Est-ce que vous la nommeriez AE ? », me demanda-t-on tout à la fin. « Oui, sans hésiter », et me reprenant, j'ajoutais : « mais vous savez, je ne sais pas ce que c'est ». À quoi, il me fut répondu en riant : « Ce qui est dit est dit. » Moment de bonheur intense, tandis que l'on me raccompagnait jusqu'à la porte. Cette nuit-là, seule, j'ai traversé Paris à pied pour calmer l'enthousiasme exalté qui s'était emparé de moi.

Le témoignage des quatre passants suivants ne me donna aucunement cet aplomb, il me portait moins. J'avais à le porter, voire à le supporter, et aussi à supporter l'insatisfaction des cartels, avides comme il se doit face aux zones d'ombre de ma version du témoignage. Trois de ces passants furent nommés membres de l'École (l'époque proposait cela), le quatrième fut proposé passeur.

J'ai alors demandé au secrétariat à être retiré du chapeau. Visiblement, cela fut fait. Perdurer comme passeur risquait selon moi de desservir le passant.

Peu de temps après, je fus tirée au sort dans le pool des passeurs pour entrer dans un cartel de la passe. Cette expérience-là ne fut guère pour moi passionnante, même si bien sûr la clinique était intéressante.

### *OUVERTURE, FERMETURE*

#### *L'Inconscient, l'École et la Passe*

**par Marie-Hélène Brousse**

Cette structure fondamentale, d'abord reconnue dans le *for/da* du jeu d'enfant, puis universalisée comme battement vital de l'inconscient par Lacan, se décline sous bien des formes. Les institutions n'y échappent pas, qui passent de l'innovation à la tradition, ni les royaumes, ni les empires, ni les civilisations. C'est le fonctionnement même du discours du maître, qui voit les signifiants-maîtres surgir, s'user, s'avachir puis s'archiver, à la même place d'agent.

Les institutions analytiques se trouvent dans une situation paradoxale : elles sont des

institutions et des groupes, et par conséquent n'échappent pas au fonctionnement dont je parle : des signifiants y fonctionnent comme signifiant-maître. Prenons un exemple, celui de la passe : durant une période, la traversée du fantasme y fonctionna ainsi, puis ce fut le sinthome. À chaque fois, pas sans bénéfice et pas sans travail. Mais le discours analytique n'est pas le discours du maître. À la place de l'agent les signifiants s'effacent devant l'objet. Les institutions se dévoilent au discours analytique comme mode de jouir, des modes de jouir d'autant plus robustes qu'ils ont pignon sur rue et consistance de propriétaire. L'École de la Cause freudienne n'échappe pas à la loi commune.

Et pourtant si !

### **Trois battements, un désir**

Je vais faire un petit retour sur mon expérience. En 1980, jeune encore, je suis en train de terminer mon analyse et en pleine formation analytique avec ces « quelques autres », Jacques-Alain Miller, Éric Laurent, dont je m'autoriserais quand le moment sera venu. L'ECF telle que Lacan la présente dans sa lettre du 23 octobre 1980, s'ouvre toute grande à moi et à beaucoup d'autres de ma génération. Elle parie sur nous. Je sais dès lors que j'ai une dette : à la psychanalyse bien sûr, et que j'aurai à la payer aux générations analytiques qui suivront. Je sais aussi que mon désir d'analyste tient à l'enseignement de Lacan et est lié à celui qui œuvre sans relâche à l'ECF, à l'Institut du Champ freudien, puis à l'AMP, aux Forums des psys, plus récemment aux Journées de l'ECF telles qu'elles viennent d'avoir lieu. Je pense que c'est une spécificité du discours analytique que le désir n'y soit jamais « anonyme », qu'il soit toujours porté par une parole se rapportant à un nom. Un nom n'est pas un signifiant-maître, contrairement à ce que tente d'en faire le discours universitaire. Donc, temps Un d'ouverture, la création de l'ECF : dans son giron bienveillant, chacun au travail, chacun aux prises avec les limites de ce qu'il sait et s'essaye à transmettre.

Puis le mouvement se fige, les habitudes se prennent malgré le principe de permutation, de tourbillon, la vie de groupe se fait plus pesante, les exigences plus fortes du côté du savoir et du surmoi. Les dispositifs supposés ouvrir peinent. C'est encore Jacques-Alain Miller qui va produire la nouveauté avec un week-end de travail à Saint-Germain-en-Laye en se faisant, chez les membres, le porte-parole des « non-membres ». C'est ECF2. Réouverture.

Les dernières Journées et leur *Journal* m'apparaissent comme le temps trois de ce même mouvement d'ouverture : là où les procédures d'admission peinaient, là où la passe s'asphyxiait, Jacques-Alain Miller a pu, encore une fois, « faire face au fait, frayé par Freud, de l'inconscient », comme l'écrit Lacan à propos de lui-même dans sa « Lettre pour la Cause freudienne ».

Pour que s'ouvre l'École, il faut une ouverture de l'inconscient. Un désir y prend alors la relève de la jouissance liée à l'*automaton*. Les Journées ont fait souffler le vent de l'inconscient et c'est la passe qui s'en est trouvée aussitôt questionnée : Sophie Gayard prend la parole, puis Catherine Lazarus-Matet, Hélène Bonnaud, Jeanne Joucla, Patricia Bosquin-Caroz, Agnès Aflalo, et bien d'autres. Le débat est lancé : il « désencastre » la passe.

On peut dire aussi : pas d'ouverture de l'École possible sans ouverture de l'inconscient. Il ne

s'agit pas en effet de la logique du nombre et d'une École de masse, puisqu'il s'agit d'une École de psychanalyse et non d'une institution professionnelle de psychothérapeutes. Les exposés des dernières Journées promettent de nouveaux membres.

Ce troisième temps d'ouverture de l'ECF est donc double : il concerne l'entrée à l'École et la passe, dans toutes ses composantes : les passants, les passeurs, les cartels et leur produit, les AE. Tout est à revoir, disait Esthela Solano-Suarez à la réunion du Collège de la passe, ce dimanche matin. C'est le juste moment en effet. La question que je me pose est : comment ? Sans doute la réponse s'indique déjà dans les différentes contributions envoyées au *JJ* et au Collège de la passe : partir de son expérience dans chacun des dispositifs (passeurs, passants, cartel, AE, post-passe), la confronter à celle des autres pour recueillir un savoir de l'expérience analytique elle-même. Alain Merlet évoquait son expérience devant le jury de la passe à l'École freudienne, puis son expérience au cartel de la passe de l'ECF ; Patrick Monribot, la sienne comme passeur et comme passant ; je pensais, lors du questionnement sur les passeurs, à ceux que j'avais eus, très différents l'un de l'autre, puis à ceux que j'avais écoutés en tant que membre des cartels. Il va falloir extraire de tout cela un enseignement d'autant plus difficile à constituer que la passe est rebelle, comme l'inconscient, à la nécessité toujours phallique, au « ne cesse pas de s'écrire ». Et justement, à cette réunion du Collège de la passe, l'écrit est venu sur le devant de la scène : textes très écrits des dernières Journées, associés au style direct, comme le notait Serge Cottet, témoignages écrits et parfois lus des passants aux passeurs, notes et exposés écrits des passeurs devant les cartels, rapports des cartels... Autant de statuts différents de l'écrit, face à une expérience fondamentalement de paroles. La question se pose de la différence entre la trace et le reste. À suivre...

### *LA PASSE N'EST PLUS UNE*

**par Hélène Bonnaud**

Je poursuis ma réflexion sur la passe, dans le droit fil de mon travail présenté aux Journées sur la fin de l'analyse.

C'est cette question du lien entre l'analyse du déchiffrement et l'analyse de la jouissance qui me conduit à formuler que la passe ne peut plus être « une ».

En donnant la parole aux analystes sur « Comment on devient analyste au XXI<sup>ème</sup> siècle », Jacques-Alain Miller a convoqué l'analysant. Il lui a permis de parler de son analyse. Jusqu'à ce jour, transmettre son analyse dans l'École n'était pas autorisé. Seuls les AE pouvaient le faire, et cela donnait une valeur d'événement extraordinaire à leur témoignage. Pour les autres, et surtout pour ceux qui, ayant fait la passe, n'ont pas obtenu de nomination, leur témoignage restait sans suite. À chacun de faire avec ce reste, ce ratage. Un voile se lève sur les effets de la passe sans nomination dans les derniers *JJ*. Il me semble que cette structure de la passe a fonctionné comme une logique de l'exception. Le lieu de la passe (procédure et cartels) est éprouvé comme le lieu d'un savoir sur la fin

de l'analyse et ses conséquences sur le devenir analyste, le lieu de l'AE.

Si J.-A. Miller a permis de bousculer cette armature solide, c'est que la passe n'est plus tout à fait à la même place, depuis son cours de l'année dernière, « Choses de finesse en psychanalyse ». Il me semble que c'est là que se situe la conséquence de ce changement dans la politique de la transmission de la psychanalyse. Un avant et un après s'y démontrent. Il s'agit d'une scansion cruciale.

Je prendrai quelques points du cours de l'an passé pour soutenir mon argument.

J.-A. Miller nous dit que « le passant de la doctrine classique (celle de la passe de la "Proposition de 1967") est supposé témoigner d'un savoir, (...) alors que, à la fin de son enseignement, ce passant-là ne peut témoigner que d'une vérité menteuse. » (Cours du 21 janvier 2009.)

Deux modalités de la fin de l'analyse sont présentes dans l'enseignement de Lacan :

1. « La passe classique », celle qui pense l'inconscient comme savoir. À la fin de l'analyse, ce dont témoigne l'analysant, c'est d'un temps qui va du début à la fin de l'analyse comme clôture de l'expérience.

2. « La passe du dernier enseignement de Lacan » porte sur l'inconscient, non plus comme savoir mais comme jouissance. « Lacan a d'abord cherché à enserrer cette jouissance dans l'objet *a*. Puis il a, dans le Séminaire XX, introduit un espace amorphe, où il a mis un grand J, pour démentir qu'on puisse l'enfermer ainsi. » (Cours du 14 janvier 2009.)

D'un côté, nous avons l'inconscient transférentiel, le sujet supposé savoir, la vérité et la structure de fiction qu'elle soutient. De l'autre, nous avons l'inconscient réel, la jouissance opaque, le *sinthome*, la satisfaction de la fin d'analyse. « La question est moins de savoir ce qui a été extrait de jouissance, ce qui a été extrait du fantasme, en termes d'effets de vérité, en termes de savoir, que de dire la satisfaction que j'ai réussi à extraire de mon mode de jouir. Car mon mode de jouir est ce qu'il est. » (Cours du 11 février 2009.)

À la certitude de la fin de l'analyse dans la passe classique, fait place la satisfaction.

### **Une question et une ouverture**

Que signifie cette satisfaction ? De quoi est-elle l'indice ? Qu'est-ce qui peut satisfaire l'analysant au point qu'il veuille témoigner de cet allègement, de l'irréductible de son mode de jouir qui aurait perdu pour lui sa valeur de prison ?

Il me semble que de tels témoignages, élucidant ce moment particulier où l'analyse conduit un analysant à extraire de sa jouissance une telle satisfaction lui permettant de vivre avec son *sinthome*, nous n'en avons pas de savoir préalable. D'autre part, dès lors que cette satisfaction ne se démontre pas, il me semble que la fin de l'analyse n'est plus affaire de temps logique, mais de décision du sujet. La logique de la clôture de l'analyse n'est plus liée à l'expérience de la chute du sujet supposé savoir, ni à la traversée du fantasme, elle est liée à « la nouvelle alliance que le sujet peut faire avec sa jouissance » (Cours du 1<sup>er</sup> avril 2009).



Comment dès lors s'inscrit le désir de se présenter à la passe ? Par quelle voie se fait-elle ? La satisfaction, en effet, n'implique pas forcément un nouveau désir de passe. Y a-t-il sortie d'analyse ou poursuite ? La position de l'analyste peut s'en trouver dérangée. Quant à la décision de faire la passe, elle peut prendre des valeurs diverses, vouloir témoigner d'une nouvelle position à l'endroit du vrai sur le réel, ou bien de la modification qu'implique le consentement à un certain mode de jouissance, à un usage nouveau de cette alliance du sujet avec sa jouissance.

La procédure de la passe devrait être ce lieu où se travaillent ces questions de fins d'analyse. La question de la passe pourrait sérier ces sorties, tenter de repérer la place qu'occupe un sujet dans la responsabilité qu'il a de son analyse, du ratage que constitue le temps du déchiffrement. Il s'agirait alors de repérer la transmission qu'il peut faire de l'abord de son rapport à la jouissance, et de la façon dont il s'est distancié de son mode de jouir, des effets sur lui, de ce que Lacan a renommé comme cause du langage, la jouissance. Et de nouer ces temps de l'analyse qui ne sont pas opposables, mais au contraire, fixés par les signifiants de jouissance qui l'ont constitué comme parlêtre.

## *CRISE*

**par Philippe Hellebois**

Un débat sur la passe ! D'habitude je soupire et je passe. Aujourd'hui, la mode étant au réveil, je propose de s'énerver un peu. Voici un message que j'espère le plus dissonant possible pour guerriers moroses.

Ce débat, comme d'habitude décisif, et qui succède à beaucoup d'autres (combien ?) depuis trente ans que l'École existe, m'a d'abord semblé à côté de la plaque, jusqu'à ce que je lise l'incroyable témoignage de Francesca Biagi. Quoi ? D'excellents collègues, plus excellents que d'autres puisqu'ils avaient été élus dans les cartels de la passe, ne pouvaient décider qu'à l'unanimité ! (À l'évidence elle n'est pas la seule à qui cette mésaventure est arrivée, une autre histoire du même genre m'était déjà venue aux oreilles dans les couloirs des Journées.) Mais où avaient-ils la tête ? Ils savaient pourtant que l'unanimité n'existe pas sinon dans la violence ! L'acte, visaient-ils l'acte qui est au-delà de toute discussion ou plutôt l'assurance de ne jamais en poser ? S'identifiaient-ils aux prisonniers de l'apologue sans s'apercevoir que chacun se cachait derrière son voisin, qui ici fut une voisine ?

Je me moque, c'est trop facile (aurais-je fait mieux ? Hum...) et ce n'est pas bien mais c'est surtout inutile parce que le lièvre est certainement ailleurs que dans des questions de procédure, même si elles concernent les très escarpés chemins de l'être.

Je ne le vois nulle part ailleurs que dans la doctrine de la fin de l'analyse qui touche à l'idéologie. Une idéologie du changement, de la rupture et du franchissement ! Que de témoignages entendus chantant la traversée de quelque chose et le dernier monde nouveau ! Du reste pourquoi pas, s'ils font plaisir à quelques-uns, quelques-unes, voire au plus grand nombre. Néanmoins, cela n'est qu'idéologie si cette expérience, indubitablement authentique, devient opinion commune !

Je voudrais risquer une objection : tout cela ennuie beaucoup ceux qui ne s'y retrouvent pas et qui savent, même s'ils ne le disent pas, qu'ils ne s'y retrouveront jamais parce qu'ils n'y croient pas.

Certes, la passe, quelle que soit sa taille, est surprenante puisqu'on s'y découvre plus beau qu'on ne pensait. En effet, le savoir n'étant pas préalable, il se construit au fur et à mesure que l'on écrit ce que l'on a à dire. Résultat : me voilà tel qu'en moi-même l'éternité me change ! Je suis enfin devenu fils de mes œuvres, bien mieux réussi quand je m'en occupe moi-même. *Avis rara* ! Prenons-en de la graine ! En outre, l'écrire coula de source en mettant le surmoi en vacance, un bonheur ! De plus très répandu, beaucoup ayant avoué aux Journées n'avoir jamais écrit aussi facilement. Autrement dit, à décrire ce que l'on fut et comment l'on est devenu ce que l'on est, à camper donc dans le futur antérieur, l'on s'est fait content.

Le problème vient ensuite, dans un autre temps, disons le présent, le moment où s'éprouve dans ses effets la validité de ce que l'on a construit. L'éprouvé ne badine pas avec la vérité, tellement peu d'ailleurs qu'il s'en fiche. C'est un maître peu commode, un tyran : *Changement mon cul !*, dit-il en faisant la Zazie.

Notre Jam a doctriné l'affaire jusqu'à plus soif : la traversée du fantasme n'est pas la seule fin possible, le nœud ne se franchit pas mais se réaménage quand on tire sur les lacets autrement, la passe n'est pas la fin de l'analyse, l'inconscient réel, etc. Il a même poussé l'amabilité jusqu'à nous avouer dans le *JJ* que, pour sa part, il voyait très bien les fils qui le reliaient encore à son fantasme mais que néanmoins son cas était absolument utilisable.

En tient-on compte dans la passe même ? A-t-on jamais entendu un témoignage insistant sur ce qui ne change pas et avec lequel on ne peut que s'arranger, savoir-y-faire ? Un témoignage retenu pour cette raison même ? (Je dois être féroce-ment injuste mais j'écris sans avoir relu ceux qui, dans mon souvenir, allaient dans ce sens : Merlet, Guéguen,...) Le problème c'est que nombre d'AE disent cela après leur nomination, sur le mode de l'aveu ou du défi, mais que personne ne le dit pendant. Aujourd'hui l'AE retourné en analyse une fois ou plusieurs, voire pour toute la vie, est devenu très tendance. Vive le changement !

Cela dit, ce fil ne vaut pas plus que d'autres si on veut satisfaire la sorcière Unanimité. Elle est fine mouche elle aussi et je l'entends déjà se moquer de votre serviteur en retournant ses flèches contre lui. *Credo quia absurdum*, elle susurre sardonique : « Vous voulez des AE inébranlables, des rocs, plus forts que l'analyse même et qui lanceraient triomphalement à la face du monde "L'analyse, pauvre fille, elle n'a rien pu pour moi !" »

Vraiment la passe, quel débat !

Soupirs...

*Abel*